

RÉSISTANCE SOCIALE

LA RÉPUBLIQUE SERA SOCIALE OU NE SERA PAS !

SOMMAIRE

Solidarité Internationale
(page 2)

Avez-vous remarqué ?
(page 2)

Comment et pourquoi
défendre les services
publics ?
(pages 3 à 5)

Les bras m'en tombent (1)
(page 5)

Les contrats de partenariat
public-privé
(pages 6 et 7)

Les bras m'en tombent (2)
(page 7)

Coup de gueule
(page 8)

Le mot de la Présidente

Et maintenant ? Après la victoire incontestable des partis de gauche aux élections municipales et cantonales, la question se pose avec acuité : comment transformer des victoires locales en victoire aux élections majeures que sont la présidentielle et les législatives, qui seules permettent de peser véritablement sur les choix du pays ? Depuis 1988 à la présidentielle, depuis 1997 aux législatives, la gauche s'est révélée incapable de transformer l'essai.

D'ailleurs, comme le montre l'abstention record, le résultat des élections de mars apparaît plus comme une victoire par défaut et la traduction dans les urnes de ce que les sondages nous disent depuis plusieurs mois – la fin de l'effet Sarkozy - que comme un renouveau de la confiance des électeurs envers la gauche.

De surcroît, les élections de mars n'ont rien changé au plan national : la droite continue d'appliquer son programme ultra-libéral sans se soucier de l'avertissement donné par les électeurs. Sarkozy nous l'a encore prouvé en égrenant 165 mesures censées améliorer les finances publiques. En réalité, il s'agit de casser tout ce qui peut l'être de la solidarité nationale dans notre pays. Ce n'est pas un hasard si des domaines comme le logement, la santé ou les tarifs sociaux de la SNCF sont les premiers touchés, sans parler de l'éducation qui devrait être la première concernée par les suppressions massives d'emplois dans la fonction publique. On remarquera que ces « économies » ne sont qu'une goutte d'eau par rapport à ce que va coûter le paquet fiscal (15 milliards par année pleine).

Alors que l'on va bientôt fêter le quarantième anniversaire de mai 68, il est temps de se préoccuper de la réponse que la gauche doit apporter à cette casse des conquêtes sociales menées par Sarkozy et Fillon.

Ses succès locaux ne doivent pas cacher sa faiblesse sur le plan national, faute d'un programme capable d'entraîner l'adhésion d'une majorité d'électeurs et d'un leader capable de l'incarner. Chacun des partis de la gauche est en crise. Le Parti Socialiste apparaît aujourd'hui comme un conglomérat d'individualités toutes plus ambitieuses les unes que les autres. Le Parti Communiste étale ses divisions, tout comme l'extrême-gauche. Les sociaux-républicains sont éclatés en différentes chapelles.

Le moment nous semble donc venu d'une initiative capable de secouer les faux clivages et de faire avancer ensemble militants politiques, syndicalistes et simples citoyens qui se reconnaissent dans les valeurs fondamentales de la gauche et veulent bâtir un projet socialiste du 21^{ème} siècle qui ne soit pas une simple soumission au libéralisme.

Dans ce contexte, nous ne pouvons que saluer le travail de fond déjà entrepris par certains clubs afin de faire ré-émerger une identité socialiste susceptible d'être partagée par beaucoup de citoyens.

Résistance Sociale entend bien être partie prenante à cette nécessaire refondation, ne serait-ce qu'en favorisant les rencontres entre toutes celles et ceux qui veulent y prendre part.

En attendant, l'heure n'est pas à la désespérance face à un capitalisme qui rencontre de plus en plus de difficultés sur le plan mondial pour imposer sa loi.



Marinette BACHE

SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

HONGRIE

La ville de Budapest a été paralysée par une grève générale des transports publics de la métropole entamée le 6 avril à minuit à laquelle s'est ajoutée une grève des cheminots.

La grève a été lancée par une douzaine de syndicats au sein du BKV qui craignent que le sous-financement de la société et les suppressions envisagées de lignes à faible fréquentation n'entraînent des suppressions de postes.

En conséquence, les trottoirs de la capitale hongroise étaient bondés de piétons et de cyclistes.

VIET NAM

Une grève entamée le 31 mars paralyse l'entreprise Vietnam Ching Luh Shoes, filiale de l'entreprise multinationale Nike, où 15000 salariés

ont débrillé pour une revalorisation de leurs salaires.

Il est vrai que l'inflation a augmenté de 16% depuis le mois de janvier.

Pourtant, Nike persiste dans son refus d'augmentation, arguant que les salaires de l'usine sont supérieurs au minimum légal...

ROUMANIE

En Roumanie, aussi, les salariés se plaignent de leurs salaires. Ainsi les salariés de l'usine Dacla de Paesti se sont mis en grève durant 15 jours pour demander une augmentation de 550 lei, soit environ 148 euros, ce qui aurait porté leurs salaires à 435 euros bruts contre 185 euros actuellement. Ils ont finalement accepté une augmentation moindre de 97 euros.

AVEZ-VOUS REMARQUÉ ?

Les syndicats de la CES unis pour le pouvoir d'achat

D'une même voix, les syndicalistes européens ont réclamé des *"salaires décents"*, samedi 5 avril à Ljubljana (Slovénie). Venus de vingt-trois pays, environ 20 000 manifestants ont arpenté les rues de la capitale slovène à l'appel de la Confédération européenne des syndicats (CES).

Depuis le podium où se sont succédé de nombreux leaders syndicaux, parmi lesquels les Français Bernard Thibault (CGT) et Jean-Claude Mailly (FO), le secrétaire général de la CES, John Monks, a lancé la *"bataille pour le salaire minimum"* et dénoncé une Europe où *"le pouvoir d'achat décline quand les profits augmentent"*. *"Nous n'acceptons pas qu'il y ait 30 millions de travailleurs pauvres en Europe"*, a déclaré le Français Joël Decaillon, secrétaire confédéral de la CES.

Dans les rues de Ljubljana, Paola Guari, enseignante dans le Frioul italien, est venue pour dénoncer *"le travail précaire et l'inégalité de salaire entre les hommes et les femmes"*. Zita Rist, syndicaliste roumaine, proteste contre des salaires trop faibles. Une petite centaine de militants de la CGT, une cinquantaine de la CFDT et quelques syndicalistes de FO et de l'UNSA conspuent la *"baisse du pouvoir d'achat"*. *"On ne veut pas d'une Europe à bas prix"*, explique Ouria Belaziz, syndicaliste CGT chez Calor-Seb, dans l'Isère.

Cette campagne pour un salaire minimum légal marque une évolution de la CES. Jusqu'à présent, le DGB allemand et les Scandinaves étaient réticents. Aujourd'hui, les syndicats allemands exigent la création d'un salaire minimum de 1 200 euros par mois. *"Il n'est pas question de fixer un salaire minimum européen, mais de faire en sorte qu'il existe dans chaque pays"*, a expliqué M. Thibault (CGT).

Face à cette exigence, le président de la Banque centrale européenne (BCE), Jean-Claude Trichet, n'a eu de cesse d'appeler à la modération salariale, lors d'une réunion avec les ministres des finances européens. Tandis que l'inflation a atteint en mars le record de 3,5 % sur un an, les dirigeants européens craignent une spirale prix-salaires. M. Trichet a jugé que les gouvernements se *"tromperaient lourdement"* s'ils suivaient l'exemple de l'Allemagne, où les fonctionnaires ont obtenu 5,1 % d'augmentation.

Le Luxembourgeois Jean-Claude Juncker, le président de l'Eurogroupe, a estimé que *"les travailleurs doivent pouvoir tirer bénéfice du retour de la croissance"*. (dépêche AFP).

LES SERVICES PUBLICS SONT LE CŒUR DE NOTRE MODELE SOCIAL

Comment et pourquoi défendre les services publics ?

Par Jean-Claude CHAILLEY, secrétaire général de Résistance Sociale

Naissance puis déclin de « l'Etat-providence » en Europe

A la fin de la 2^{ème} guerre mondiale, des progrès sociaux importants ont été acquis : les nationalisations, souvent avec monopole, un fort secteur public, la Sécurité Sociale ...C'est l'extension de « l'Etat-providence » en France et dans toute l'Europe de l'ouest. Les services publics, les nationalisations sont des secteurs importants qui échappaient au " marché ", terme pudique pour éviter de dire " capitalisme ". Depuis, dans toute l'Europe, celui-ci n'a de cesse de reprendre le terrain perdu, voire au-delà. L'«Etat-providence » est en régression rapide partout.

Le Service Public, cœur de notre modèle social républicain

Les services publics sont la mise en œuvre des valeurs républicaines fondamentales de liberté, d'égalité, de fraternité, de laïcité qui découlent notamment de la Révolution Française et du Conseil National de la Résistance. Ils se fondent sur les besoins fondamentaux des citoyens, qui doivent être satisfaits pour tous. Garants de l'égalité entre citoyens, facteurs de cohésion sociale, ils expriment une solidarité forte, s'opposant à l'exclusion et à la précarité.

Une offensive multiforme est menée contre les services publics

- 1 Offensive idéologique :** les services publics, contrairement au privé, seraient par nature inefficaces. Pourtant, il ne manque pas de faillites, de demandes d'aides, d'exonérations,... pour sauver les entreprises privées. D'Enron aux subprimes, que de désastres ! Et c'est bien le secteur nationalisé, propriété d'Etat, qui est à l'origine du TGV, d'Airbus, d'Ariane, du nucléaire, de France Télécom, jadis à la pointe de la technologie,
- 2 La continuité du service public est délaissée :** fermetures d'hôpitaux, de maternités, de bureaux de Poste, de classes, de tribunaux, de prud'hommes, ...la proximité est remise en cause,
- 3 L'égalité de traitement, de tarif est mise à mal,** par une logique de tarification commerciale,
- 4 La qualité du service public est dégradée:** réductions de moyens, de personnel, le service rendu aux usagers baisse, alimentant volontairement le mécontentement,
- 5 La concurrence " libre et non faussée ".** C'est le credo du libéralisme mondial, de l'eurolibéralisme. Le temps de la libre concurrence des manuels d'économie est révolu depuis bien longtemps. Il n'y a plus que des oligopoles mondiaux, se rendant souvent coupables d'ententes au détriment des consommateurs. Le concept de "concurrence libre et non faussée" est uniquement un prétexte pour obliger à privatiser,

- 6 Les prélèvements obligatoires excessifs.** Nouvelle arnaque intellectuelle nullement désintéressée. Si l'enseignement était privé, il n'entrerait pas dans le calcul des prélèvements obligatoires. Comme par hasard, on propose des partenariats public-privé, notamment dans l'université et la recherche,
- 7 La dette.** La dette était réduite en France. Elle s'est accrue en parallèle avec la hausse des taux d'intérêt, les privatisations, les exonérations d'impôts qui ont réduit les recettes fiscales de l'Etat,
- 8 Le flou du vocabulaire :** on appelle tout et n'importe quoi service public, en entretenant la confusion par l'introduction de la notion de " service au public ". On en vient à se demander si Carrefour n'est pas un service public. Bruxelles y a beaucoup contribué avec ses SIEG, SIG, SSIG, Service Universel... On voit se multiplier les DSP (délégations de service public), les PPP (partenariats public- privé). C'est un mouvement général de privatisation tous azimuts qu'on tente de masquer aux citoyens. La confusion est telle que, depuis quelques années, sont apparus les slogans type " service 100 % public ", " pôle 100 % public ", tant derrière le mot public certains mettent n'importe quoi. Les citoyens et même la plupart des militants n'ont aucun moyen de s'y retrouver.

Les objectifs qui devraient être ceux du secteur public et nationalisé

- 1 L'intérêt général, et non l'intérêt d'actionnaires,
- 2 Egalité et solidarité : entre individus, quelle que soit leur situation sociale, entre générations,
- 3 Continuité du service dans le temps et dans les territoires. Egal accès aux services rendus. Proximité,
- 4 Redistribution, péréquation, réduisant les inégalités,
- 5 Développement économique à long terme, y compris par la création des infrastructures de toutes sortes nécessaires à l'efficacité des entreprises,
- 6 Objectif de qualité, de satisfaction de l'utilisateur,
- 7 Objectif d'emploi. Une délocalisation peut procurer un bénéfice pour une entreprise, mais coûte à la société : coût du chômage, coût des ruineuses aides à la création d'emplois, dégradation de la balance commerciale,
- 8 Sécurisation, indépendance nationale, dans un monde incertain,
- 9 Cohésion sociale : la fermeture des services publics est un élément de la " crise des banlieues ", de la désertification de certaines régions.

(suite page 4)

(suite de la page 3)

Champ des services publics

Il ne s'agit pas ici de dresser une liste précise, qui dépend davantage d'un programme de gouvernement (on peut se reporter aussi à la Charte de la Convergence de Défense et de Développement des Services Publics, dont Résistance Sociale est membre). Quelques critères des secteurs relevant des services publics et nationalisés :

- 1 Biens ou services jugés essentiels pour les citoyens,
- 2 Secteurs où la concurrence n'existe pas véritablement, ou lorsqu'une politique et des investissements à long terme sont nécessaires,
- 3 Nouvelles technologies, nouveaux besoins sociaux (dépendance...).

Entre autres : enseignement, hôpitaux, Sécurité Sociale, entreprises de réseau (EDF- GDF, SNCF, Poste), Eau (remunicipalisation), banque, logement social (HLM...), justice, police, culture...

Combattre les privatisations, fusions

Il faut s'opposer aux privatisations (SNCF, Poste...), fusions (GDF-Suez, ANPE-UNEDIC...), fermetures (hôpitaux, maternités, classes, bureaux de Poste...), y compris dans les secteurs régaliens (tribunaux, prud'hommes, trésor public). Il faut combattre la banalisation du Livret A.

Tarification : tout en garantissant la qualité, les services publics sont moins chers

- 1 La distribution de l'eau, confiée à Veolia et Suez est, à qualités comparables, 15 à 20 % plus chère que lorsqu'elle est assurée par une régie municipale. Dans tous les pays où l'électricité a été privatisée, le tarif a augmenté de 30, 40, 50 % ou plus. Le N° de mars de « Que Choisir » constate que, dans les transports aussi, la régie municipale est une option parfaitement valable. La privatisation coûte cher. C'est logique : doubles emplois au lieu d'économies d'échelle, rémunération des actionnaires, campagnes de pub... C'est l'utilisateur devenu client qui paie.
- 2 Au contraire, le service public, plus économique à prestation égale, permet d'avoir le même service sur l'ensemble du territoire, quel que soit le coût de revient. Par exemple, les opérateurs de téléphonie mobile, malgré leurs profits astronomiques (Philippines : 5 heures, 5 euros), refusent d'équiper les zones non rentables du territoire, demandent des financements publics, et les obtiennent !

Les usagers aussi doivent défendre le statut de la fonction publique

- 1 Un commercial, par exemple, dont la rémunération et le maintien dans l'emploi sont liés au résultat, servira forcément son propre intérêt avant celui du client. C'est d'ailleurs la raison d'être de cette forme de rémunération,
- 2 A l'inverse, un fonctionnaire sous statut servira de son mieux l'utilisateur car il est là pour ça,
- 3 C'est pourquoi, il faut lutter contre le projet du gouvernement de remise en cause du statut, ouvrant la voie aux licenciements, contre la copie du privé comme le salaire dit "au mérite"...

Le service public rempart de la démocratie

Les grands groupes mondiaux, avec leurs 20 000 filiales, contrôlent 70 % du commerce mondial. Jouant de la concurrence sur le coût du travail, la fiscalité, les exonérations et aides diverses, ils sont plus puissants que les Etats qu'ils soumettent.

Dès lors, le suffrage universel tend à devenir une simple formalité sans véritable enjeu, comme aux USA.

A cet égard, il ne faut pas sous-estimer la gravité de la ratification du Traité de Lisbonne. Pour la première fois depuis bien longtemps, le suffrage universel a été froidement et volontairement bafoué.

Le privé doit avoir sa place, mais ne doit pas avoir un pouvoir économique si écrasant qu'il lui donne de fait une influence déterminante sur le pouvoir médiatique et politique. Pour préserver la démocratie, il faut renforcer le secteur public et nationalisé.

Avoir des services publics de haute qualité, à la pointe du progrès, tournés vers la satisfaction des usagers, est avant tout une question de volonté politique

- 1 Tous les moyens existent, entre autres les techniques marketing, pour connaître les besoins des usagers, créer les services correspondants, mesurer scientifiquement l'évolution du taux de satisfaction des usagers. Il faut former le personnel, cesser les suppressions de postes, améliorer les conditions de travail, avoir des salaires corrects et une formation professionnelle de qualité...
- 2 Le problème est donc politique. Il faut une majorité politique qui ait la volonté de développer l'industrie, la recherche, le secteur public. A contrario, s'il s'agit de préparer la privatisation, si on considère qu'on ne peut rien faire contre la mondialisation libérale, on ne risque pas de développer une stratégie performante. On gère le déclin, sinon le massacre.

(Suite page 5)

(suite de la page 4)

Les Services Publics sont incompatibles avec la finalité de l'Union européenne, la "concurrence", terme en réalité synonyme de "tout privé". Il faut donc réorienter la construction européenne, changer sa finalité.

Que ça fasse plaisir ou non, les traités s'appliquent tant qu'ils sont en vigueur. Et on peut compter sur la Commission européenne et la Cour de Justice pour être vigilantes. Les mobilisations contre les privatisations, en faveur des services publics, se heurtent au mur de la "concurrence libre et non faussée" qui progressivement s'étend à tous les domaines. Les services publics sont l'antithèse de la concurrence. C'est d'ailleurs dans la foulée de l'Acte Unique européen que les privatisations ont commencé.

L'objectif de la stratégie de Lisbonne, "économie la plus compétitive...", sert de prétexte aux privatisations, engendre la concurrence sur les salaires et sur les conditions de travail, donc l'abandon du statut, du contrat à durée indéterminée, la baisse du pouvoir d'achat, la précarité, la remise en cause de la protection sociale.

Selon cette idéologie, tout ce qui est rentabilisable devrait être privatisé, le Service Public tendant à devenir un filet de sécurité, une charité "pour les plus démunis" et un lieu de socialisation des coûts favorisant la privatisation des profits.

L'idéal de la construction européenne ne peut être la concurrence – privatisation généralisée, commune à tous les traités depuis le traité de Rome -, ni la remise en cause des acquis sociaux. L'Europe doit se construire sur les objectifs de développement économique, respectueux de la nature, et d'élévation du niveau de vie des peuples. Tous les traités européens en vigueur doivent donc être revus. Les services publics doivent être renforcés.

La France qui a voté NON à la Constitution, qui a infligé une défaite cinglante à Sarkozy – Fillon lors des élections de mars, doit être à la pointe du combat pour le retour à « l'Etat-providence » en France et en Europe dont les services publics sont le cœur.

Nota : le terme « Etat-providence » n'a pas la même signification pour tout le monde. Certains y voient une connotation plus ou moins religieuse, d'autres le symbole de l'interventionnisme étatique gaulliste, d'autres la traduction du rôle protecteur de l'Etat, qui est exprimée ici. Certains préfèrent employer l'expression « état social » ou « état républicain social ». Afin de permettre à chacun de s'exprimer, il nous paraît utile de lancer le débat dans un prochain numéro.

LES BRAS M'EN TOMBENT (1)

Quand Sarkozy supprime la carte famille nombreuse puis veut l'étendre

Par Pierre KERDRAON

Bien sûr, officiellement, il n'était question que de transfert. Sarkozy, dans son intervention sur la réforme des politiques publiques (RGPP) du 4 avril, voulait seulement que l'Etat ne prenne plus en charge les tarifs de famille nombreuse, d'étudiants, de salariés (billets de congés annuels) de la SNCF... Gain escompté : 70 millions d'euros (à comparer aux 15 milliards du « paquet fiscal »).

En réalité, il était bien question de supprimer ces tarifs sociaux instaurés en 1921 qui devaient être remplacés par des tarifs commerciaux beaucoup moins avantageux et surtout inaccessibles à de nombreuses familles aux revenus modestes.

Une semaine plus tard, après que de multiples voix se soient faites entendre pour défendre la carte famille nombreuse et plus généralement les tarifs sociaux de la SNCF (et qu'on ait assisté à un total cafouillage gouvernemental), le même Sarkozy nous annonce que ceux-ci seront finalement maintenus et même élargis et que

l'Etat continuera à les prendre en charge, moyennant une soulte de la SNCF.

On ne s'en plaindra certes pas.

Cela jette toutefois une lumière crue sur le sérieux de ce rapport RGPP, effectué sans la moindre concertation avec les usagers, les associations ou les représentants des personnels.

En voulant rogner sur les droits sociaux pour pouvoir dire à la Commission européenne de Bruxelles qu'il a pris les mesures nécessaires pour limiter le déficit, le président Sarkozy s'est, pour le coup, pris les pieds dans le tapis. Nouvelle chute, me direz-vous, après celle observée dans les sondages.

Oui, sauf que, cette fois, la question se pose : y a-t-il encore un Président de la République en France ?

Les « contrats de partenariat public privé » : privatisation insidieuse et dissimulation de dettes

Par Alain GELY, syndicaliste, économiste

Inspirés des « Private finance initiative » des conservateurs britanniques, repris par les travaillistes, les contrats de partenariat (CdP) constituent une nouvelle forme de partenariat contractuel, à côté des délégations de service public. Des formules voisines ont été mises en œuvre depuis 2002 dans les hôpitaux (baux emphytéotiques hospitaliers) et dans le secteur pénitentiaire, notamment.

Il s'agit de confier à des tiers « *une mission globale relative au financement d'investissements immatériels, d'ouvrages ou d'équipements nécessaires au service public, à la construction ou transformation des ouvrages ou équipements, ainsi qu'à leur entretien, leur maintenance, leur exploitation ou leur gestion, et le cas échéant, à d'autres prestations de services concourant à l'exercice, par la personne publique, de la mission de service public dont elle est chargée.* » Excusez du peu !

Comme, dans le même temps, les moyens financiers et humains de l'Etat et des collectivités territoriales sont étranglés, cette « formule-miracle » aura à terme un effet évident : sous couvert de « partenariat », le secteur privé sera amené à régenter de plus en plus les équipements publics et les services publics. La logique du profit (répondre aux demandes de ceux qui peuvent payer) s'imposera à la logique du service public (répondre aux besoins de tous les citoyens). Les salariés du secteur public, mais aussi du secteur privé, verront leurs statuts et leurs garanties collectives s'effriter. Les exemples britanniques et canadiens le montrent clairement (voir par exemple l'article de Violette Osmain sur les hôpitaux britanniques dans *Résistance sociale* d'avril 2006). Les syndicats de ces pays sont extrêmement critiques.

Les CdP ont jusqu'à présent eu du mal à décoller en France. En effet, à la suite des réserves du Conseil constitutionnel, ils devaient être réservés à des cas où il était bien établi qu'ils constituaient la seule solution, notamment pour des raisons d'urgence ou de complexité.

Les libéraux (Novelli en février 2007), les lobbies de la banque et du conseil ont, depuis 2004, déployé une intense activité pour « améliorer » l'ordonnance de juin 2004 qui instituait les CdP. Ils mettent en œuvre de grands moyens pour convaincre, notamment, les collectivités territoriales de multiplier les CdP. En octobre 2007, Sarkozy a demandé au gouvernement de « libérer les PPP d'une réglementation trop restrictive ». D'où un

projet de loi en février 2008, examiné en première lecture par le Sénat le 1^{er} et le 2 avril.

Selon ce projet de loi, les CdP s'étendraient à de nouveaux secteurs. Surtout, il ne serait plus nécessaire de montrer que les CdP constituent la seule solution mais seulement de démontrer (prétendument) qu'ils sont plus efficaces que toute autre formule, notamment la régie publique ou la maîtrise d'ouvrage publique. Une logique purement financière s'imposerait, sur la base de calculs souvent très contestables, alors que les investissements et services publics doivent aussi prendre en compte des critères autres que financiers (environnement, aspects sociaux, intérêt national...).

Autres aspects du projet de loi : faciliter l'utilisation du domaine public et des équipements publics à des fins commerciales. C'est souvent ainsi que les projets de CdP deviennent rentables, voire juteux. Le code général de la « propriété des personnes publiques » a d'ailleurs été révisé en catimini pour faciliter ces opérations. Autre forme de privatisation inavouée.

Outre la privatisation insidieuse, les CdP se traduisent par une dissimulation de l'endettement. En effet, alors que la formule normale (régie publique ou maîtrise d'ouvrage publique) implique des investissements, et donc un arbitrage financier et souvent un endettement, il n'en est pas de même des CdP. Pour payer ceux-ci, la collectivité publique (Etat ou collectivité territoriale) versera une succession de loyers sur de nombreuses années, voire plusieurs décennies. Ces loyers sont des engagements à long terme qui ne sont pourtant pas considérés, en comptabilité publique, comme de l'endettement. On devine la tentation, pour le gouvernement, mais aussi pour des élus locaux de tous bords : au lieu d'investir et d'emprunter, ce qui oblige à augmenter la dette, on signe un contrat avec un « partenaire » privé ; après les premières années, les loyers seront pris en charge par les gouvernements et par les contribuables dans l'avenir. Après nous le déluge ! De plus, certains risques techniques et financiers sont transférés par les collectivités publiques au secteur privé, qui les fait évidemment payer très cher. Accessoirement, la couverture de ces risques offre un marché de plus pour les assurances...

(suite page 7)

(suite de la page 6)

Cette facilité, cette possibilité inavouée de dissimulation, ajoutée à la complexité de ces textes, explique peut-être que le projet de loi ne soit guère combattu au Parlement. Le groupe CRC (Communiste, républicain et citoyen) se trouve un peu seul pour dénoncer l'inconstitutionnalité du nouveau texte et pour y proposer des modifications substantielles.

Le combat parlementaire n'est pas achevé. Mais il est clair que l'action des citoyens, des militants syndicaux, sera indispensable pour enrayer cette machine infernale contre les services publics que constituent les CdP.

Ce combat, ces combats seront difficiles mais ne sont pas perdus d'avance. Déjà les syndicats du Conservatoire national des arts et métiers, ont réussi à repousser un projet de CdP, présenté comme inéluctable. Comment y ont-ils réussi ? En exigeant un débat sur les missions de service public du CNAM (ce qui avait été « oublié »), suivi d'un schéma directeur immobilier assorti de la recherche de moyens de financement.

Car ces moyens existent, ou peuvent être mobilisés : qu'on ne nous dise pas le contraire au moment où les banques centrales trouvent des centaines de milliards d'euros pour combler les dégâts de la spéculation financière. En outre, si les « partenaires privés » peuvent financer les équipements et services en s'adressant aux marchés financiers, pourquoi l'Etat et les collectivités locales ne le pourraient-ils pas par d'autres moyens ? Evidemment, une politique du crédit qui favoriserait des solutions publiques n'est pas dans les vues de la Banque centrale européenne...

D'autres militants ont entrepris une action contre « leur » CdP. A l'Insep et au château de Versailles notamment. La lutte est difficile mais elle n'est pas vaine. Il faut sensibiliser l'opinion publique, ce que les élus – même d'opposition – ne font pas facilement pour les raisons exposées ci-dessus. Il faut aussi agir en amont : la dégradation des services publics sert en effet de prétexte pour des privatisations, sous forme de CdP ou sous une autre forme. Il faut donc avancer des alternatives : maîtrise et financement publics des services publics, maintien et développement des capacités d'expertise et d'intervention publiques, partenariats « public-public » ou « public-social » (associant des entreprises de l'économie sociale aux administrations)... Les alternatives existent. Les syndicalistes de la RTM, à propos du tramway de Marseille, ont donné l'exemple de possibilités de victoire, dans un cas de « délégation de service public » (qui constituent une autre forme de « partenariats public-privé »). La justice leur a donné raison après une longue lutte et une longue procédure.

Face aux idéologues et aux affairistes qui promeuvent les CdP, face aux subterfuges qui visent à transférer des dettes sur les générations futures, c'est en terme de résistance sociale qu'il faut raisonner et agir. Résistance et action des usagers des services publics, des syndicalistes et des élus soucieux de l'intérêt général à long terme.

PS pour plus de détails on peut me contacter par l'intermédiaire de Résistance sociale.

LES BRAS M'EN TOMBENT (2)

Vous voulez être reclassé ? Allez-donc au Brésil ou en Turquie !

Par Yves MESCOFF

C'est, en substance, la proposition faite à 7 salariés par la direction de l'entreprise Scaf d'Hénin-Beaumont, filiale du groupe italien Sinterrama. Problème : le montant des salaires là bas n'est pas le même qu'en France (365 euros mensuels au Brésil, 315 en Turquie).

Bien sûr, les salariés concernés, qui ont une famille à nourrir, ont refusé. Qu'importe ! Comme elle l'avoue elle-même, la direction de l'usine, qui affirme qu'elle n'a pas d'autres postes à proposer en France à ces salariés, a ainsi respecté ses obligations légales.

Et après, elle viendra, une fois de plus, demander à l'Etat et aux collectivités locales de l'aider à s'installer en France...

COUP DE GUEULE

Que reste-t-il du journalisme ?

Par Michel Labâtie

Je ne sais plus trop quel soir - pris d'une soudaine envie masochiste - j'allume mon poste de télévision pour regarder le 20H00 de TF1... Rien de très original, jusqu'à un reportage sur le port de Marseille.

Celui-ci est au plus mal, à la traîne des autres ports européens, menacé à terme d'extinction si on n'y prend pas garde ! Eh oui ! Rendez-vous compte, il n'est « que » le 7ème d'Europe ! Bouh, le vilain pas beau !

Peut-être, va-t-on parler de la mondialisation, du faible coût de main-d'œuvre dans les autres ports, des pavillons de complaisance ... Que nenni ! Après avoir pleuré, comme si nous avions chez nous un port moyenâgeux (7ème, « loin derrière » se croit-il obligé de rajouter - des fois que nous n'aurions pas compris que, pour lui, 7ème c'était la honte-), voilà que le journaliste dévoile la cause de cette monstruosité :

1°) les grutiers sont payés par l'Etat ! Ils n'ont pas de statuts précaires ! Comment peut-on faire bosser le port de Marseille si leurs horaires ne correspondent pas avec ceux des dockers (leurs conditions de travail sont omises dans ce reportage) ?!?

2°) ils sont syndiqués à la CGT qui n'y met pas du sien ! Elle empêche toute négociation sur le changement de statut ! Les c... ! Pour que le port de Marseille passe dans le peloton de tête, ils ne sont même pas prêts à renoncer à la sécurité de l'emploi !

Pour appuyer ce splendide raisonnement, un homme est interviewé (totalement objectif puisque c'est marqué dessous « armateur », et comprenant la nature humaine puisqu'il a un casque de chantier sur la tête) : si c'est comme ça, il ira voir ailleurs. C'est trop complexe, trop cher, inadapté ! ...

Puis, vient la fin du reportage (5 à 7 secondes), où on nous explique qu'il ne faut pas perdre espoir car Marseille dispose d'un atout : la surface inexploitée du port est immense (environ la superficie de Paris selon le même journaliste) alors que l'ensemble des grands ports européens est ... saturé !

Fin du reportage. Zoom sur PPDA qui a le mot de la fin « grave problème en effet ! ».

Grave problème en effet ! De qui se moque-t-on ? Marseille dispose d'un marché captif (les armateurs sont ou seront obligés d'y venir) et on essaie d'expliquer qu'il faut laminer les avantages sociaux au lieu de tirer l'ensemble des employés vers le haut ? C'est cela un journalisme « d'investigation » ?

Au moins, d'habitude, parle-t-on de Sarko ou de Sarko qui a baissé dans les sondages ou du mariage de Carla et Sarko ou du bien-être que nous apporte l'Europe ou des prix qui stagnent, voire qui baissent (comme vous l'avez sûrement constaté : je pense qu'il s'agit des prix place Vendôme et non pas de ceux de l'hyper à côté de chez moi !) ... Bref, on ignore les problèmes sociaux sauf en cas de suicides massifs ou d'ouvriers prêts à faire péter leurs usines. Mais pourquoi décider de se réveiller un matin en voulant taper sur les grutiers marseillais ? Quel besoin ? Quel journaliste peut-il accepter de faire un travail aussi vil ?

Que vaut « la liberté de la presse » quand elle est conforme à la mièvrerie ambiante et remplie d'inepties ? Reprendre les dépêches AFP et broder dessus en disant n'importe quoi, n'importe qui peut le faire pour 10 fois moins cher !

Heureusement, il reste quelques journaux comme Marianne, Le Monde Diplomatique, Politis ou l'Humanité. Mais pour combien de temps ?... Eh bien, peut-être pour longtemps : Libération a été acheté par Rothschild et a vu sa ligne éditoriale se droitiser... mais Libération vient d'en rechanger et est même plus à gauche que précédemment ! Pourquoi ? Parce que, pour les capitaux, la Gauche est un marché comme un autre dont il convient de s'accaparer ! Paradoxe du système ... Sur ce, je vous laisse, car je dois aller manifester *.

* ça ne passera pas au 20H00.

VOUS AUSSI REFUSEZ LA RÉSIGNATION, ADHÉREZ À RÉSISTANCE SOCIALE !!!

Le bulletin Résistance Sociale est une publication de
RESO, association loi 1901

Siège social :
121 avenue Ledru Rollin 75011 PARIS
Tel : 06 33 82 05 15

Site Internet :
www.resistancesociale.fr

Courriel : resistance.sociale@laposte.net

Présidente de RESO et directrice de la publication :
Marinette BACHE

NOM PRENOM :

ADRESSE :

.....

TEL : Portable :

E-mail :

J'adhère à Résistance Sociale et je verse 10 euros

Je m'abonne au bulletin « Résistance Sociale » et je verse 5 euros

À retourner à : RESO 121 avenue Ledru Rollin 75011 PARIS
(chèque à l'ordre de Résistance Sociale)